



Portrait des environnements bâtis autour des milieux de vie collectifs pour personnes âgées à Montréal

Pourquoi faire un portrait sur les environnements autour des milieux de vie collectifs ?

Actuellement, il existe peu d'informations concernant les environnements bâtis dans l'entourage des personnes âgées de 65 ans et plus. Ce portrait vient combler cette lacune. Il présente des informations liées aux environnements bâtis autour des milieux de vie collectifs pour personnes âgées (RPA et HLM). On y trouve des données touchant l'accès aux commerces essentiels, au transport collectif, à la sécurité lors des déplacements actifs, à l'exposition au bruit et à la pollution de l'air ainsi qu'à la proximité des îlots de chaleur. Ces informations permettront aux personnes âgées et à leurs proches de mieux comprendre l'importance de l'environnement bâti et de ses effets sur la santé. Elles serviront également aux acteurs municipaux, communautaires et du réseau de la santé à mieux planifier les services offerts aux personnes âgées et de les arrimer plus adéquatement à leurs besoins réels.



Au Québec, le vieillissement de la population s'accélère. Le nombre de milieux de vie collectifs pour personnes âgées tendra à augmenter dans les prochaines années. Le continuum des milieux de vie pour les personnes âgées doit tenir compte de l'ensemble de leurs besoins, notamment celui de demeurer dans un environnement sain et favorable à leur santé.

Lien entre l'environnement bâti et la santé des personnes âgées : enjeux et perspectives

L'environnement bâti se définit comme « tout élément de l'environnement physique construit ou aménagé par l'être humain. Un environnement bâti propice à la santé favorise le développement de la communauté, l'épanouissement des individus et le développement durable, en plus d'avoir le potentiel de réduire les inégalités sociales de santé »¹. Les diverses composantes de l'environnement bâti, notamment l'aménagement des quartiers, les systèmes de transport et l'accès à des commerces, des services et des espaces de loisirs, contribuent au maintien d'une population en santé. L'environnement bâti a le potentiel d'améliorer ou, au contraire, de nuire à la santé de la population, par l'intermédiaire des habitudes de vie et de l'exposition à des nuisances environnementales.

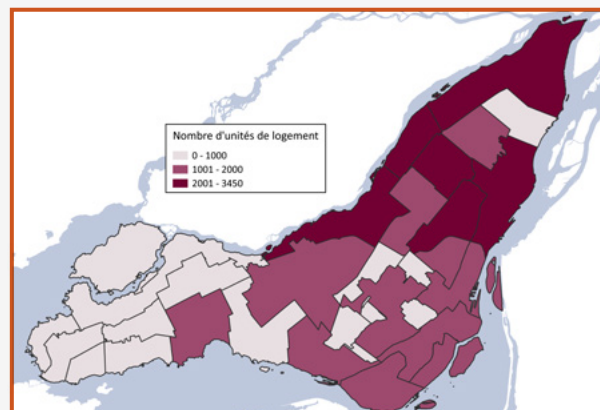
Un environnement sain et favorable à la mobilité active favorisera l'activité physique, la participation sociale et l'autonomie des personnes âgées.

Pour rester autonomes et participer à la vie sociale de la communauté, les personnes âgées ont besoin d'une offre diversifiée de logements situés à proximité d'un ensemble de services (ex. : soins de santé, commerces, organismes communautaires).

Qu'entend-on par milieux de vie collectifs pour personnes âgées ?

Les milieux de vie collectifs pour personnes âgées comprennent :

- les habitations à loyers modiques (HLM) pour personnes âgées;
- les résidences privées pour aînés (RPA), avec ou sans unité de soins:
 - gérées par des intérêts privés (à but lucratif), ci-après nommées RPA privées;
 - gérées par des organismes à but non lucratif en habitation, ci-après nommées RPA-OBNL.



Dans le cadre de cette étude, un logement est une habitation louée par une personne âgée en milieu de vie collectif pour aînés. Au Canada, la majorité des personnes âgées de 65 ans et plus qui vivent dans un milieu de vie collectif habitent seules (83,9 %).

La carte ci-dessus présente le nombre de logements en milieux de vie collectifs par arrondissements ou villes liées sur l'agglomération de Montréal. C'est dans l'est du territoire que l'on retrouve la plus grande concentration de logements en milieux de vie collectifs.



En quelques chiffres

36 891

personnes âgées habitent dans un milieu de vie collectif dans l'agglomération de Montréal (2021) :

10 751

HLM pour personnes âgées

22 721

RPA privées

3419

RPA-OBNL

1. St-Louis *et al.*, 2022 | 2. Levasseur, M. *et al.*, 2015 | 3. MSSS, 2022

Cinq dimensions liées aux environnements bâtis sont présentées ci-dessous: l'accès aux commerces essentiels, l'accès au transport collectif, la sécurité lors des déplacements actifs, l'exposition au bruit et à la pollution de l'air, les îlots de chaleur.



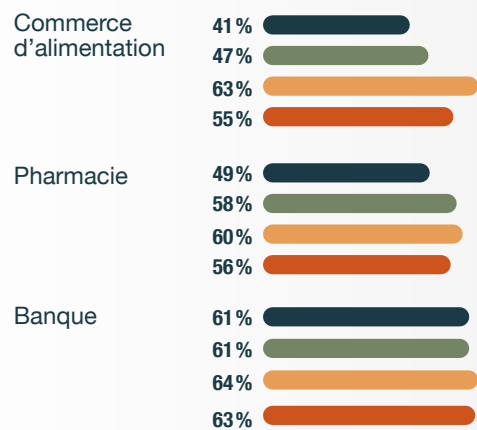
Commerces essentiels accessibles à distance de marche

Les commerces essentiels permettent à la population de répondre à ses besoins de base comme se nourrir, accéder à des soins de santé, se procurer des médicaments. Les commerces essentiels considérés pour cette étude sont les commerces d'alimentation, les pharmacies et les banques.

Plus de la moitié des logements en milieux de vie collectifs n'ont pas accès à une épicerie ou une pharmacie à une distance de marche de 500 m.

On remarque une différence notable dans l'accès à certains services essentiels entre les RPA privées et les autres milieux de vie collectifs. Dans les RPA privées, plus de 60 % des logements n'ont pas accès à une épicerie à moins de 500 m. Quant aux HLM et aux RPA-OBNL, 41 % et 45 % des logements n'y ont pas accès facilement.

Proportion des logements sans accès aux services essentiels à distance de marche (500 m)



● HLM aîné.es ● RPA-OBNL ● RPA privée ● Total



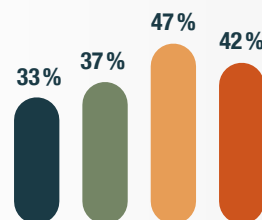
Accès au transport collectif à distance de marche

Le transport collectif (autobus, métro et train de banlieue) est un service essentiel à la communauté. Il permet à tous les individus de se déplacer, entre autres, pour accéder à des commerces et services essentiels et de maintenir une participation sociale dans la communauté.

Le service de transport collectif n'est pas accessible à distance de 500m pour près de la moitié des logements (42%).

Pour bien des personnes âgées qui n'ont pas accès à une voiture ou qui n'ont pas de permis de conduire, un transport collectif efficace à proximité de leur résidence est un avantage considérable. Avec l'âge, la proportion des personnes âgées qui possèdent un véhicule diminue.

Proportion de logements sans accès à un seuil acceptable* de transport collectif à distance de marche (500 m)



● HLM aîné.es ● RPA-OBNL ● RPA privée ● Total

*Seuil acceptable de transport collectif (passage aux 10 minutes)



Sécurité lors des déplacements actifs

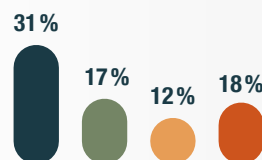
En milieu urbain, les voies routières achalandées comme les artères principales représentent un risque pour la sécurité des personnes âgées lors de leurs déplacements.

Les logements en HLM ou RPA-OBNL sont entourés davantage d'intersections comprenant des artères, comparativement aux logements en RPA privées.

Les artères présentent un risque élevé de traumatismes routiers pour les piétons et les cyclistes.

Les traumatismes routiers impliquant des piétons sont souvent en lien avec l'aménagement (par exemple, l'absence de mesures d'apaisement de la circulation et de saillies de trottoirs). En 2019-2020, il y a eu 362 piétons blessés chez les 65 ans et plus⁴.

Proportion de logements ayant 10 intersections ou plus avec une artère dans un rayon de 500 m



● HLM aîné.es ● RPA-OBNL ● RPA privée ● Total

4. Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ)



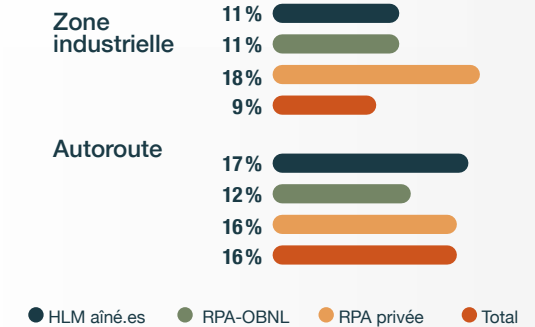
Exposition au bruit et à la pollution de l'air

Les autoroutes et les zones industrielles sont des sources importantes de pollution de l'air et de bruit. Des effets néfastes sont observables sur la santé des personnes habitant à proximité. Ces manifestations peuvent être plus importantes pour les personnes vulnérables et celles vivant avec des maladies chroniques (ex: maladies du coeur et des poumons). On estime que la pollution de l'air cause au moins 4 000 décès prématurés par an au Québec et augmente le risque de maladies cardiovasculaires et de troubles du sommeil.

16 % des logements en milieux de vie collectifs sont situés à moins de 300 m d'une autoroute.

Quant aux RPA privées, 18 % de ses logements sont situés à proximité d'une zone industrielle. 11 % des logements des HLM pour personnes âgées et des RPA-OBNL sont à moins de 300 m d'une zone industrielle.

Proportion de logements situés à proximité (300 m) d'une source de nuisance (zones industrielles et autoroutes)



Îlots de chaleur

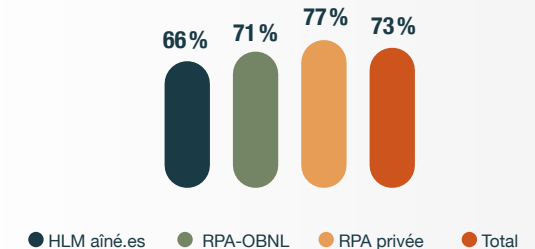
Les personnes âgées sont vulnérables aux vagues de chaleur, particulièrement si elles cumulent d'autres facteurs de risque comme une maladie chronique, qu'elles habitent seules et ont un faible revenu.

Un îlot de chaleur est un secteur très minéralisé où les températures sont plus élevées que dans l'environnement immédiat. Les personnes âgées dont les logements sont situés dans un tel environnement présentent un risque accru d'avoir des impacts négatifs sur leur santé en période de chaleur.

L'enquête épidémiologique sur la vague de chaleur de 2018 à Montréal démontre que les personnes vulnérables qui habitaient dans un îlot de chaleur étaient 2 fois plus à risque de décès en lien avec la chaleur que celles qui habitaient dans un milieu plus tempéré.

À Montréal, 73 % des logements en milieux de vie collectifs pour les personnes âgées sont situés dans un îlot de chaleur. Les RPA privées y sont en plus grande proportion.

Proportion de logements situés dans un îlot de chaleur



Synthèse des résultats

Les environnements bâtis autour des milieux de vie collectifs pour personnes âgées présentent des caractéristiques physiques ou d'accessibilité variables selon le type de milieu (HLM, RPA-OBNL et RPA privées) :

- Comparativement aux RPA privées, les logements en HLM et dans les RPA à but non lucratif présentent un meilleur accès aux commerces essentiels et au transport collectif.
- Les logements dans les HLM et les RPA à but non lucratif sont situés, en plus grande proportion, dans des secteurs centraux qui comportent davantage d'artères. Les risques de traumatismes routiers y sont plus importants.
- Les logements dans les RPA privées sont proportionnellement plus nombreux à être situés à proximité des zones industrielles et des autoroutes. Les risques pour la santé sont accrus dû à l'exposition au bruit et à la pollution de l'air qui y sont plus importante.
- Les RPA privées se retrouvent en proportion plus importante dans des secteurs susceptibles d'être des îlots de chaleur. La santé des personnes âgées vulnérables y résidant est plus susceptible d'être affectée pendant les fortes vagues de chaleur.

Recommandations

Le vieillissement accéléré de la population laisse entrevoir que de nouveaux milieux de vie collectifs pour les personnes âgées devront être construits au cours des prochaines années. Les environnements bâtis devront être planifiés en tenant compte des besoins variés et évolutifs des personnes âgées. Les aménagements devront favoriser le vieillissement actif et inclusif et ce, tant pour les nouvelles constructions que pour celles existantes. En ce sens, les pistes d'action suivantes visent à améliorer la santé, la qualité de vie et la sécurité des personnes âgées.

1. Faciliter l'accès physique et à distance de marche aux commerces et services essentiels

- Les commerces alimentaires et des services doivent se situer à distance de marche de la résidence de la personne âgée. La création de milieux de vie complets, incluant une épicerie et une pharmacie à proximité, améliore les conditions de vie quotidienne des personnes âgées. Il s'agit d'un enjeu important surtout pour les personnes âgées ayant des difficultés de mobilité et plus vulnérables sur le plan socioéconomique.
- Le transport collectif est un service essentiel. L'accès au transport collectif permet aux personnes âgées de répondre à leurs besoins de base. Il contribue à maintenir ou améliorer leur participation sociale. Une offre de transport collectif accessible, sécuritaire, variée et adaptée aux besoins de cette population doit être disponible.

2. Sécuriser les trajets autour des milieux de vie collectifs des personnes âgées

- L'implantation de mesures d'apaisement de la circulation est une stratégie reconnue pour favoriser les déplacements sécuritaires des personnes âgées. Les saillies de trottoir ou les dos d'âne allongés visent à diminuer la vitesse et le volume des véhicules, réduisant ainsi le risque d'accidents, de blessures et de décès.
- De plus, les mesures d'apaisement de circulation permettent également de réduire la pollution atmosphérique et les niveaux sonores.

3. Planifier de façon concertée l'environnement bâti autour des milieux de vie collectifs

- Les nouveaux aménagements entourant les milieux de vie collectifs pour personnes âgées devraient faire l'objet d'une **planification concertée** entre les acteurs municipaux, les professionnels de santé publique et les membres de la communauté impliqués, afin de disposer d'une offre répondant aux besoins des personnes âgées, contribuant ainsi à leur maintien en santé et à leur participation sociale.
- Les efforts de verdissement et de réduction des îlots de chaleur doivent être poursuivis et intensifiés par les municipalités, par exemple, en augmentant le couvert végétal des trajets autour des milieux de vie collectifs. Des mesures en ce sens contribuent non seulement réduire les risques de maladies et de décès liés à la chaleur, mais également à faciliter la vie active des personnes âgées.
- Une réflexion sur l'environnement bâti mérite d'être intégrée dans la démarche **Municipalité amie des personnes âgées (MADA)**, laquelle vise à instaurer des environnements inclusifs favorisant un vieillissement actif et une meilleure qualité de vie pour les personnes âgées.

Méthodologie



Calculs d'indicateurs environnementaux

Les données concernant les milieux de vie collectifs pour les personnes âgées ont été intégrées dans un système d'information géographique (QGIS) sur la base de l'adresse de la résidence. Par la suite, une zone tampon de 500 mètres articulée sur le réseau routier a été créée autour de chacune des résidences. Cette distance correspond à environ 8 minutes de marche. Les indicateurs d'accessibilité aux commerces et aux services ainsi que le nombre d'intersections avec artères ont été calculés à partir de cette zone.

Une deuxième zone tampon a aussi été créée, en utilisant cette fois-ci, un rayon équidistant autour des résidences pour une distance de 300 m. Les indicateurs de qualité de l'air et de bruit environnemental ont été calculés à partir de ces zones.

Sources de données

- **Milieux de vie collectifs pour les personnes âgées:** adresses géocodées à partir de données fournies par le Ministère de la Santé et des services sociaux du Québec pour l'année 2021.
- **Commerces et services (pharmacies, épicerie, services bancaires):** fichier de localisation du Service du développement économique de la Ville de Montréal (2021).
- **Réseau routier:** fichier GéoBase téléchargé via le site des Données ouvertes de la Ville de Montréal.
- **Arrêts d'autobus et de métro et fréquence des passages:** fichier de la localisation obtenu sur le site Web de l'Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM) [fichier GTFS - automne 2018].
- **Îlots de chaleur:** zones avec températures de surface de catégorie 8 ou 9 dans fichier téléchargé via le site Web de Données Québec.
- **Zones industrielles:** fichier de l'occupation du sol de 2021, téléchargé via le site des Données ouvertes de la Ville de Montréal.

Rédaction: Marie-Chantal Gélinas, Sophie Goudreau, Chérine Zaïm, Anne-Sara Briand, Réjean Hébert

Collaboration: Mélissa Castillo Gonzalez | **Révision:** Roxanne Houde, Barbara Fillion, Cinthia Maheu, Paule Lebel

Références

- Agence de la santé et des services sociaux de Montréal. (2007). Mémoire sur le projet de révision du réseau artériel. [0https://santemontreal.qc.ca/fileadmin/fichiers/professionnels/DRSP/sujets-a-z/Transport/Memoires_et_avis/Mem_reseau_artériel-2007.pdf](https://santemontreal.qc.ca/fileadmin/fichiers/professionnels/DRSP/sujets-a-z/Transport/Memoires_et_avis/Mem_reseau_artériel-2007.pdf)
- Bélanger, D., Gosselin, P., Bustanza, R. & Campagna, C. (2019). Changements climatiques et santé. Prévenir, soigner et s'adapter. Presses de l'Université Laval.
- Gouvernement du Québec. (2023). Effets du bruit environnemental sur la santé. <https://www.quebec.ca/sante/conseils-et-prevention/sante-et-environnement/effets-du-bruit-environnemental-sur-la-sante/>
- Institut de la statistique du Québec (ISQ). (2013). Enquête québécoise sur les limitations d'activités, les maladies chroniques et le vieillissement 2010-2011, Québec, Gouvernement du Québec. 260 p. <https://statistique.quebec.ca/fr/fichier/enquete-quebecoise-limitations-activites-maladies-chroniques-vieillessement-2010-2011-utilisation-services-sante-services-sociaux-personnes-avec-probleme-sante-longue-duree-volume-4.pdf>
- Lamothe, F., Roy, M., Racine-Hamel et al. (2019). Enquête épidémiologique – Vague de chaleur à l'été 2018 à Montréal [En ligne]. Direction régionale de santé publique de Montréal. https://santemontreal.qc.ca/fileadmin/user_upload/Uploads/tx_ assssmpublications/pdf/publications/Enquete_epidemiologique_-_Vague_de_chaleur_a_l_ete_2018_a_Montreal_version15mai_EUSHV_finale.pdf
- Larrivée, C et al. (2015). Évaluation des impacts des changements climatiques et de leurs coûts pour le Québec et l'État québécois (p. 58). Ouranos.
- Levasseur, M. et al. (2015). Importance of proximity to resources, social support, transportation and neighborhood security for mobility and social participation in older adults: results from a scoping study. BMC Public Health. 15 (503). <https://doi.org/10.1186/s12889-015-1824-0>
- SAAQ (Société de l'assurance automobile du Québec). 2023. Bilan routier: Faits saillants 2022 [En ligne]. Gouvernement du Québec. <https://saaq.gouv.qc.ca/blob/saaq/documents/publications/bilan-routier-2022.pdf>
- Santé Canada (2018). Adaptation aux périodes de chaleur accablante : Lignes directrices pour évaluer la vulnérabilité en matière de santé. https://www.canada.ca/content/dam/hc-sc/migration/hc-sc/ewhsemt/alt_formats/hecs-sesc/pdf/pubs/climat/adapt/adapt-fra.pdf p.7,28.
- Schraufnagel, D. E., et al. (2019). Air Pollution and Non communicable Diseases: A Review by the Forum of International Respiratory Societies' Environmental Committee, Part 1: The Damaging Effects of Air Pollution. CHEST, 155(2), 409-416. <https://doi.org/10.1016/j.chest.2018.10.042>
- St-Louis, A. et al. Des lieux pour vieillir en bonne santé [En ligne]. Institut national de santé publique du Québec ; 2022. OPUS, No 9 – Avril 2022. <https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/publications/2864-lieux-vieillir-bonne-sante.pdf>